

tout ce qu'implique cette taxe sur les médicaments. Je vais le lui dire. Il soutire aux malades de notre pays presque 12 millions de dollars en impôts sur les médicaments.

Le ministre sait que ce sont les personnes plus âgées, dont plusieurs sont bénéficiaires de la pension de vieillesse, qui sont malades et subissent les contrecoups de cette taxe. Le ministre sait aussi bien que moi que 70 p. 100 de toutes les Canadiennes de plus de 70 ans n'ont autre chose que la pension de vieillesse pour vivre. Cela est inique. Je ne peux pas le comprendre. Je sais que le ministre des Finances a bon cœur mais je ne comprends pas pourquoi il n'abolit pas cette taxe, pourquoi il dit qu'il faut attendre que le Comité des aliments et drogues ait proposé une recommandation à cette fin. Je ne comprends pas toutes ces tergiversations au sujet d'une question comme celle-là.

• (4.10 p.m.)

Si le ministre est en quête d'un précédent, la façon d'agir du premier ministre (M. Pearson) lui en fournit un. Le premier ministre n'a pas attendu le rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, quant à la situation concernant le français et l'anglais, pour déclarer à la Chambre qu'une personne sachant le français et l'anglais avait une compétence supérieure de 10 p. 100, ou à peu près, à un francophone ne connaissant pas l'anglais ou à un anglophone ne sachant pas le français, qu'importe leur degré d'instruction. Il n'a pas attendu la publication du rapport de ladite Commission, qui nous a coûté jusqu'à présent plus de 4 millions de dollars et qui est une des commissions les plus onéreuses figurant dans les annales du pays. Je demande au ministre d'examiner à nouveau la question. Je le répète, le premier ministre n'a pas attendu que la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme présente un rapport, que certains franco-phones et certains anglophones n'approuveront pas ou qui ne ralliera pas les suffrages de certains autres Canadiens.

Nous reconnaissons tous que c'est une taxe sur les personnes les moins en mesure de la payer. Comment diable, en toute conscience, le gouvernement peut-il adopter l'assurance frais médicaux en 1967, alors qu'il impose les personnes mêmes qu'il essaie d'aider? Si ce n'est pas la pire forme d'hypocrisie, je ne sais pas ce que c'est l'hypocrisie.

**L'hon. M. Sharp:** Puis-je poser une question au député? Je suis d'accord sur nombre de ses remarques aujourd'hui. Je lui demande pourquoi ces considérations n'ont pas pesé lourd quand le gouvernement conservateur était au pouvoir? Le but principal de ma déclaration était de m'assurer que les gens

profiteront au maximum de la suppression de la taxe, quand elle aura lieu.

**M. Rynard:** Je puis dire seulement que les conservateurs avaient déroulé le tapis rouge, le tapis d'honneur, devant le gouvernement actuel. L'initiative avait été lancée mais il est naturel qu'il se soit trouvé des imperfections. En fin de compte, les impôts n'étaient pas aussi élevés alors. Je ne dis pas que les conservateurs n'auraient pas dû supprimer la taxe. En lisant mes discours, le ministre verra que j'ai préconisé cette mesure quand les conservateurs étaient au pouvoir. Les libéraux sont au pouvoir depuis plus de trois ans. Qu'ont-ils fait?

Il y a eu deux élections générales et vous avez dit que vous alliez aider ces gens. Vous allez présenter l'assurance frais médicaux. Ce n'était pas fait à ce moment-là, mais le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. MacEachen) dit que vous allez le faire. Cependant, vous maintenez la taxe de vente de 11 p. 100 sur les médicaments et imposez justement les gens que vous devriez vous efforcer d'aider. Je prie le ministre de présenter un amendement afin de changer cet état de choses. Je sais qu'au fond, c'est un garçon sympathique. Ce serait une des initiatives les plus agréables pour tous les partis, à la Chambre, libéraux et conservateurs. Nombre de mes amis siègent en face; j'en vois justement un qui sourit en ce moment, et il est tout à fait d'accord. Le ministre se ferait des amis de nous tous s'il agissait ainsi. Pourquoi le cabinet se dérobe-t-il, comme il le fait, à ses responsabilités, sur un point pareil, au lieu d'abolir immédiatement cette taxe?

Je ne parviens pas à voir comment un être intelligent comme le ministre des Finances assujétit l'industrie à une taxe de 5 p. 100 et accorde du même coup des mesures d'encouragement aux industries des régions de marasme du pays. Il impose une taxe de 5 p. 100, dont il va retenir les produits pendant 18 ou 24 mois. Je m'explique ce procédé par le seul fait que le ministre est vraiment un homme d'affaires astucieux. Il sait qu'il va obtenir ces fonds de l'industrie pour rien. Il sait qu'au rythme actuel de dépréciation, l'argent qu'il remboursera ne vaudra que 92c. le dollar. Cette méthode va-t-elle entraver l'essor des industries? Comment peuvent-elles modifier des plans élaborés des années à l'avance? Cela me semble tout à fait illogique.

Je crois qu'on devrait pousser davantage la recherche, au Canada, afin d'attirer ici des chercheurs scientifiques. Avant tout, nous garderions ainsi chez nous nos jeunes diplômés, produits de nos universités. Nous leur assurerions un revenu, tout en leur fournissant un stimulant. Ils s'efforceront sans re-

[M. Rynard.]